



Ma bouteille
s'appelle
REVIENS !

... et oui ...

Cahier des charges

1. OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

Ce cahier des charges a pour objectif de définir les principales spécifications commerciales et techniques du lavage des contenants en verre en vue de leur réutilisation, ainsi que les règles et obligations auxquelles sont assujetties le fournisseur (Locaverre) et l'utilisateur (le producteur).

Ce cahier des charges doit permettre notamment de normaliser la qualité des bouteilles lavées et déterminer les spécificités et le niveau de qualité acceptable de chaque lot.

2. PRÉSENTATION DES PARTIES

Producteur	Fournisseur
Nom :	Locaverre
Adresse :	Ma bouteille s'appelle Reviens
Tel :	ZA des Gouvernaux 2 26120 Chabeuil
Mail :	SIRET 83514938600012
Contact commercial :	Contact commercial :
Contact qualité :	Benjamin Cordonnier
Quantité estimé :	Tel : 06 50 96 62 11
Format de bouteilles :	Mail : commercial@ma-bouteille.org

3. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Locaverre s'engage :

-  A tester gratuitement le lavage des contenants du producteur afin de déterminer si les contenants sont lavables ou pas (notamment sur la résistance de l'étiquette).
-  A conditionner les contenants en palettes filmées sur le modèle des bouteilles neuves. Les quantités de bouteilles par palette, et donc le nombre de rangs et la hauteur de la palette, pourront être sujets à variation.
-  Locaverre se réserve le droit d'accumuler une quantité suffisante de palettes avant de déclencher une livraison afin d'amortir les coûts de transport.
-  N'approvisionner le producteur qu'avec des bouteilles conformes au cahier des charges.

-  A communiquer sur l'engagement du producteur sur son site Internet, auprès des magasins partenaires, sur les réseaux sociaux et lors de tout évènement mettant en valeur le projet.
-  Dans le cadre d'un contrat « tout en un », à collecter les contenants dans les principaux points de vente partenaires : ceux-ci seront stockés en palox ou caisses CFP mis à disposition par Locaverre moyennant une consigne.

Le client s'engage :

-  A adhérer à l'association Locaverre pour un montant de 10 euros TTC.
-  A faire tester le lavage de ses contenants.
-  A apporter ses contenants sales au lavage triés selon le format.
-  A faire laver ses contenants même format à partir de 1000 pièces.
-  A communiquer sur le réemploi des contenants auprès de ses équipes, ses distributeurs et ses clients.
-  Prendre connaissance du cahier des charges spécifiques « étiquettes » et le transmettre à son imprimeur pour validation
-  A utiliser les étiquettes adaptées :
 - ou colle traditionnelle avec encollage manuel
 - ou étiquettes adhésives spécifiques (colle hydrosoluble) :
-  Nous transmettre le devis de l'imprimeur reprenant les références des étiquettes validées dans le cahier des charges avant commande à technique@ma-bouteille.org
-  Le producteur appose ensuite sur l'étiquette le logo « consigne » (cf. bas de page), pour indiquer aux consommateurs que le contenant est réemployable (Pour les producteurs désireux d'intégrer au plus vite Ma bouteille s'appelle Reviens, un sticker à apposer sur les étiquettes est également disponible).
-  Les étiquettes adhésives doivent impérativement utiliser ces 2 références d'adhésifs (se rapprocher de son imprimeur habituel ou des partenaires de Locaverre) :
 - **UPM Raflatac: réf RP30W**
 - **FASSON: réf WLA**
-  Utiliser du papier non couché, ne pas appliquer de dorure, vernis, satinage, sérigraphie et importants aplats de couleurs et charges d'encre car l'eau doit pénétrer dans l'étiquette afin que celle-ci se décolle facilement.
-  Réduire au maximum la taille de l'étiquette (<8cm pour la plus petite
-  des deux dimensions entre hauteur ou largeur) et privilégier étiquette / contre étiquette.
-  Stocker les étiquettes à l'abri des UV, intempéries et des variations d'humidité.
-  A prendre en charge la collecte et la livraison des contenants ou à faire appel à la prestation de transport de Locaverre et de son prestataire.
-  A rapporter ses bouteilles rincées et vidées entièrement, sans capsule, ni mégot et stockées à l'abri de l'humidité et du soleil.

-  Dans le cadre d'un contrat « tout en un », à utiliser une des références de bouteille que Locaverre s'engage à laver :
- BOURGOGNE 55 – Feuille Morte - 570g
 - BOURGOGNE 55 – Blanche - 570g
 - BORDEAUX – Vert - 495g
 - LONG NECK – ébène - 565g
 - CHAMPENOISE – Ambrée – 650g
 - RHUM – Blanche – 495g
 - SOFT DRINK 1L – Blanche – 420g
 - Eau gazeuse 75cl – VOA ou Verralia – 470 g

Important :

Locaverre se réserve le droit de facturer au producteur les coûts de la prise en charge (collecte, tri, lavage) de bouteilles non conformes aux critères précités. Ces bouteilles seront exclues du parc de bouteilles Locaverre.

4. SPÉCIFICATIONS COMMERCIALES

4.1 Livraison

Toute commande devra faire l'objet d'une confirmation écrite.

Le fournisseur s'engage à fournir la quantité apportée par le producteur sous un délai maximum de 15 jours. Locaverre se laisse la possibilité de refuser certains lots de contenants abîmés. La livraison sera effectuée par un prestataire transport à la charge du client.

Pour les livraisons équivalentes ou inférieures à 2 palettes, Ma bouteille s'appelle Reviens peut effectuer la livraison.

4.2 Conditionnement

Les bouteilles seront conditionnées en palettes avec housse avec un seul type de bouteilles par palettes avec un numéro de lot et une quantité de contenants inscrite.

5. SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

5.1 Définition du produit

Lavage intérieur et extérieur des bouteilles avec eau soudée entre 1 et 3%:

-  Bain de trempage dans de l'eau soudée à 70°C avec extraction de l'étiquette
-  Aspersion internes et externes avec solution détergente à 70°C
-  Puis 2 rinçages interne et externe.

 Vidange du culot et égouttage.

Insufflage de l'intérieur des bouteilles avec de l'air sec de qualité alimentaire (des traces d'humidité peuvent persister à l'intérieur des bouteilles sans pour autant altérer sa propreté bactériologique sous 30 jours).

5.2 Contrôle qualité

Contrôle du rinçage : Le pH de chaque lot de bouteille sera contrôlé en début et en fin de lot, il devra être compris entre 6,5 et 7,5.

Contrôle Bactériologique : Un contrôle bactériologique effectué par un laboratoire externe sera réalisé 4 fois par an, afin de prévenir une contamination microbienne ou bactériologique.

5.3 Gestion des non-conformités

En cas de non-conformité du produit aux spécifications définies dans le cahier des charges, le client devra disposer d'un interlocuteur compétent chez le fournisseur, selon la nature de la non-conformité. Le fournisseur s'engage à donner suite, dans les meilleurs délais, à une réclamation client.

Dans tous les cas, le client préviendra le fournisseur et décidera avec le fournisseur parmi les possibilités suivantes :

-  non livraison ou retour au fournisseur qui prendra en charge les frais liés au remplacement de la marchandise dans les plus brefs délais,
-  tri à la charge du fournisseur,
-  déclassement du produit,
-  acceptation du lot par dérogation.

6. CONDITIONS FINANCIÈRES

6.1 Coût du lavage

	De 2000 à 20 000 bouteilles prix/bouteille en € HT	De 20 000 à 50 000 bouteilles prix/bouteille en € HT	50 000 bouteilles et au-delà prix/bouteille en € HT
Tout en un	0,23	0,22	0,21
Lavage à façon	0,20	0,19	0,18

6.2 Forfait Livraison

A partir de Chabeuil	Zone 1 max. 50km	Zone 2 max 70km	Zone 3 max 130km*

1 à 2 palettes	75€ HT	85€ HT	150€ HT
----------------	--------	--------	---------

**Nous vous conseillons de passer par un transporteur dont le tarif sera moins élevé.*

Si en vous livrant, nous collectons vos bouteilles sales, nous vous accordons 5% de remise sur la facture.

Au-delà de deux palettes, la livraison se fera par un transporteur partenaire (tarifs disponibles sur demande). Locaverre prend 5% de frais administratif de gestion.

6.3 Palettisation

Par palette	Nombre	Prix en € HT	Prix total en € HT
Housse	1	4,55	4,55
Intercalaire	7	1,196	8,372
Coiffe	2	0,234	0,468
Total/palette			13,39

6.4 outils de collecte :

	Consigne (en € HT)
Caisses CFP 12 bouteilles	6
Palox 500 bouteilles 1m*1,20m*0,90m	50
Meuble à casiers 4 modules	200
Sac 6 bouteilles	10

7. CONDITIONS D'UTILISATION

Locaverre garantit la propreté physique, chimique et bactériologique en sortie de laveuse et jusqu'au conditionnement des bouteilles mais n'engage pas la responsabilité en cas de non-respect des recommandations d'hygiène et de manipulation une fois que les bouteilles ont quitté leurs locaux.

Recommandations :

-  Tous les récipients en verre doivent être rincés, soufflés ou inspectés juste avant le remplissage. Il est de la responsabilité de l'embouteilleur ou du conditionneur de ne remplir que des récipients propres.
-  Les récipient doivent être utilisés dans les 30 jours après la date de production (Date de lavage).
-  Ne pas stoker une palette déjà ouverte.

8. EXPÉRIMENTATION

Ce cahier des charges relatif à Ma bouteille s'appelle Reviens est susceptible d'évoluer lors du déroulement du projet, en fonction des résultats techniques, économiques, organisationnels.

9. VALIDATION

Ce cahier des charges est mis en application pour un an à compter de la date de signature et sera renouvelé par une tacite reconduction. Les modifications éventuelles seront discutées sur propositions de l'une des parties pour tenir compte des évolutions commerciales ou techniques. Le cahier des charges pourra être modifié sous forme d'avenants datés et visés par les deux parties.

Ce cahier des charges, ainsi que ses annexes, sont considérés par le fournisseur et le client comme strictement confidentiels et ne pourront être communiqués à des tiers, sans l'accord écrit des deux parties.

Il est édité en deux exemplaires et sera conservé par les deux parties après validation et signature.

Producteur	Locaverre
Date :	Date :
Formule retenue :	Signataire :
Signataire :	

